

UNIPSO

Rencontre – débat vieillissement

Formation du personnel :

Gage de qualité pour bien vieillir

Jeudi 22 septembre 2011

FeProSoC

- Fe.... Fédération
- De l'enseignement
- De Pro.... Promotion
- So.....Sociale
- C... Catholique



L'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

Quelques clés pour comprendre

- Toutes les formations
 - Sont
 - En
 - Unités
 - capitalisables
- L'unité réussie
 - EST
 - acquise

Un exemple qui nous intéresse

L'AIDE FAMILIAL

Epreuve intégrée de la section : « aide familial »

40 p/24 p

Aide familial : méthodologie
appliquée

190 p

Aide familial : stage d'intégration

300 p/20 p
300 p/20 p

Stage d'insertion des métiers de
l'aide et des soins aux personnes

240 p/20 p

Approche conceptuelle des métiers
de l'aide et des soins aux
personnes

120 p

Aide à la vie journalière des métiers de l'aide et
des soins aux personnes

200 p

Stage d'observation des métiers de
l'aide et des soins aux personnes

156 p/20 p

Connaissances préalables au stage
d'observation des métiers de l'aide et des
soins aux personnes

140 p

Découverte des métiers de l'aide et
des soins aux personnes

24 p

Communication expression orale et
écrite appliquée au secteur du
service aux personnes

60 p

Service aux personnes: formations de niveau secondaire

- Aide-ménager
- Aide familial
- Aide-soignant
- Assistant logistique en unités de soins (formation complémentaire)
- Infirmier hospitalier (brevet)
- Esthéticien social
- animateur
- Complément de formation en gérontologie (pour AF, AS, animateur, etc...)
- ...

Un formation conçue à partir d'un profil professionnel

- **AIDE FAMILIAL**

- ***I - CHAMP D'ACTIVITE***

-
- L'aide familial est une personne qualifiée et compétente, appelée à intervenir dans les familles, auprès des personnes âgées, malades ou handicapées en difficulté pour accomplir tous les actes de la vie quotidienne.
- Son rôle social est de permettre le maintien à domicile des personnes et de leur assurer une qualité de vie.
- L'aide familial est intégré dans le travail social. Il est engagé par un service agréé et travaille sous la responsabilité et le contrôle de celui-ci.
- **La mission de l'aide familial s'exerce en étroite collaboration avec la famille et/ou l'entourage. L'aide familial peut contribuer à une insertion dans la vie sociale et jouer un rôle important de prévention.**
- La spécificité de sa fonction réside dans le fait qu'il intervient sur des plans divers.
- Sur le plan individuel, il intervient vis à vis de la personne aidée.
- Sur le plan collectif, il apporte à la famille et à son environnement une aide concrète organisée et soutenue par la collectivité. Il est un agent d'intégration et d'aide qui agit au nom d'un service soutenu par la collectivité et les pouvoirs publics.
- Sur le plan préventif, il repère et signale, par sa capacité d'observation, les situations à risques. Il joue un rôle éducatif.
- Enfin, sur le plan curatif, il assure un rôle éducatif, sanitaire, d'aide relationnelle et sociale à la vie journalière.
- Le travail de l'aide familial implique, par ailleurs, de posséder les qualités humaines requises pour assurer le bien-être au bénéficiaire.
-

• ***II - TACHES***

- Etablir une relation humaine appropriée et assurer une communication professionnelle adéquate avec :
 - le bénéficiaire, sa famille, son entourage,
 - les responsables hiérarchiques,
 - les autres membres de l'équipe ;
 -
- contribuer, dans les limites de sa fonction, au bien-être quotidien des personnes dans les domaines suivants :
- aide à la vie quotidienne :
 - accompagnement des enfants, des personnes âgées, malades ou handicapées,
 - aide aux déplacements à l'extérieur,
 - courses,
 - entretien des pièces habitées et du linge,
 - préparation des repas,...
- rôle sanitaire :
 - tâches liées à l'hygiène, à la santé, au confort et à la sécurité de la personne
-
- ⁽¹⁾Le masculin est utilisé à titre épique
- rôle éducatif :
 - conseils d'hygiène de vie,
 - adaptation du logement,
 - soutien des familles dans leur rôle éducatif,
 - évaluation et stimulation des potentialités du bénéficiaire ;
- aide relationnelle :
 - écoute active,
 - identification des difficultés,
 - soutien moral par la présence, par le dialogue, par le maintien de l'autonomie,
 - accompagnement du bénéficiaire en fin de vie et de son entourage ;
- aide sociale :
 - accompagnement du bénéficiaire lors des démarches administratives et dans l'organisation du budget (aide limitée à une demande de proximité),
 - appel et orientation vers des services ou des organismes spécialisés.
-

- s'intégrer dans une équipe de service et exercer sa fonction en étroite collaboration avec le(s) travailleur(s) social(aux) chargé(s) de l'encadrer notamment, dans la recherche d'autres intervenants ;
- participer à la transmission d'informations par la rédaction de rapports écrits ;
- transmettre ses observations et ses informations lors des réunions de coordination afin d'optimiser l'efficacité de l'aide ;
- observer et signaler les changements chez le bénéficiaire sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne ;
- appliquer les principes déontologiques et éthiques et respecter le cadre légal ;
- assurer un soutien au bénéficiaire en respectant son identité et ses choix religieux, philosophiques et culturels (y compris en fin de vie) ;
- s'impliquer dans un processus de formation continue.

- ***III – DEBOUCHES***

- services d'aide aux familles et aux personnes âgées,
- centres de coordination de soins et services à domicile,
- services intégrés de soins à domicile,
- services d'aides familiales.

L'enseignement de promotion sociale

- Former des adultes professionnels
 - DANS
- Une réalité professionnelle et professionnalisante
 - PAR
- Du contenu
 - ET
- Des stages

Des stages encore et encore

- OBSERVATION
- Voir, s'interroger, s'imprégner
- INSERTION
- Se joindre au personnel en place, apprendre, faire du lien avec les cours, apprendre encore
- INTEGRATION
- Travailler en autonomie, se libérer du tutorat, se professionnaliser

IMPORTANCE DU TUTORAT

- Dans l'accueil du stagiaire
- Dans la supervision du travail et de l'apprentissage
- Dans la capacité à évaluer l'apprentissage ET la progression du stagiaire

Une collaboration

Maître de stage et Tuteur

- Maître de stage : encadre l'étudiant dans sa formation et sur son lieu de stage
- Le tuteur : est professionnel et encadre l'étudiant sur son lieu de stage

INTERET DE TOUS

- Pour le secteur :
 - Garantir le réservoir de professionnels formés dans la pratique de terrain
 - Garantir une opérationnalité rapide au moment de l'engagement
- Pour les établissements de PromSoc
 - Travailler les savoirs, les savoirs-faire et les savoirs-faire comportementaux liés au métier
 - Axer et ancrer la formation sur la réalité de la profession

Formation continuée du personnel en fonction

- Volonté du secteur de continuer à former son personnel
- Un catalogue d'unités de formation proposées par l'enseignement de promotion sociale (courtes ou longues)
 - OU
- La possibilité de créer une unité qui corresponde au besoin de formation
- DU FAIT SUR MESURE....en trois mois, du travail de conception au contenu....

L'enseignement de Promotion Sociale

....

La PromSoc

- La formation de votre futur personnel
- ET
- La formation de votre personnel en fonction

Etablissements de promotion sociale du réseau catholique organisant la formation AF et AS 2011-2012: plus de 400 inscrits

Etablissements	Formations	Inscrits
CFCS - Bruxelles	AF et AS	22
CFCS - Ottignies	AS	22
CPA – Fleurus - Charleroi	AF et AS	45
AMEPS - Erquelinnes	AS	20
IRAM et VF – Mons	AF et AS	28
VF – St-Ghislain	AF et AS	23
IRAM – Braine-le-Comte	AF et AS	20
St Henri - Comines	AS (et AF?)	26
St-Henri – Mouscron	AS	70
CPSE - Liège	AS	60
Plurielles - Liège	AF	18
Don Bosco - Verviers	AF et AS	30
ILLEPS - Arlon	AF	13
ILFoP - Hannut	AS	21

Service aux personnes: Formations de niveau supérieur

- Bachelier en soins infirmiers
- Qualification professionnelle d'infirmier spécialisé en gériatrie (2008)
- Formation continuée des infirmiers: diabétologie, soins esthétiques, soins de l'incontinence, soins de plaies, soins palliatifs, etc
- Directeur d'établissement d'hébergement et d'accueil des personnes âgées (RW et BXL)
- Formation continuée des intervenants sociaux
-